

LE PETIT BULLETIN

■ N° 14 – Janvier 2016



Le mot du Président

■ Chers amis,

Je vous souhaite d'abord une excellente année à tous, en mon nom personnel et au nom du C.A. de notre association.

Je souhaite aussi une année pleine d'espoir et de solidarité pour affronter les difficultés de notre vie quotidienne et améliorer l'avenir de nos enfants. Lors du récent congrès d'Autisme France qui s'est tenu à Bordeaux en janvier 2016, Madame Ségolène Neuville secrétaire d'état chargée des personnes en situation de handicap a promis une campagne d'information nationale sur l'autisme.

Acceptons-en l'augure.

Le troisième plan autisme reste poussif et les familles attendent des réalisations concrètes notamment dans le domaine du diagnostic, de l'inclusion scolaire et de la formation des professionnels aux bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé.

Nous avons bien sûr soutenu une mère de famille de la région durement éprouvée par une décision de

justice lui retirant indûment ses enfants sur la foi d'un rapport à charge émanant d'un expert psychiatre. Ce dernier nie en fait le diagnostic d'autisme de ses enfants fait par un médecin du CRA. Nous attendons avec crainte la décision de la Cour d'Appel. Au plan local, nous poursuivons nos actions de formation ouvertes aux parents et aux professionnels et jouons la proximité en les organisant à Lyon Métropole et à Villefranche sur Saône dans le Nouveau Rhône.

Nous organisons une conférence le 30 mars 2016 à Villeurbanne sur les troubles neuro-sensoriels. Vous aurez des précisions à ce sujet très rapidement. Pour terminer je remercie chaleureusement les choristes d'In Vivo Musica qui ont organisé récemment à Jassans un concert très réussi au profit de notre association.

Bien amicalement.

Jean-Claude Rivard

Président d'Autisme Rhône Lyon Métropole

La vie de l'association



◆ ADHESION 2016



Votre soutien nous est précieux pour continuer les actions au profit de nos enfants et pour faire bouger les choses et bousculer les mentalités.

Le Conseil d'Administration d'ARLM est composé de parents concernés par l'autisme de leur enfant.

Vous pouvez nous rejoindre ou nous aider en mobilisant des sponsors et soutiens financiers.

◆ AIDE AUX ADHERENTS pour les frais de FORMATION

ARLM soutient les familles en participant aux frais de formation sous certaines conditions :

- * Etre adhérent et à jour de cotisation
- * La formation doit être validée par les membres du bureau et / ou du CA
- * Prise en charge à hauteur de 50 % des frais de formation après 2 ans d'adhésion consécutive dans la limite de 200 euros.

* Avant la formation : fournir un programme de formation pour consultation préalable avant accord

* Après la formation : attestation de présence et facture.

L'association s'octroie un budget maximum de 1600 euros par an pour ces actions de formation.

◆ FORUM INTERNET

L'adhésion permet aussi l'inscription au forum internet de discussion entre les parents. C'est un outil très utilisé et apprécié des familles qui peuvent échanger des informations, des adresses, des conseils...

◆ PÔLE FORMATION



LYON – VILLEFRANCHE- TREVOUX

LYON : Une nouvelle formation va commencer début février à Ste Foy, 1 samedi matin par mois jusqu'au mois de juin.

Les inscriptions sont closes.

Formatrice : Agnès Kalita

VILLEFRANCHE : En partenariat avec la fédération des APAJH. La formation est aussi en cours depuis septembre et se terminera en juin : elle se déroule de septembre 2015 à juin 2016 au Sessad S'Calade et se compose de 2 modules : 1 théorique et 1 pratique
Formatrice : Myriam Bost

TREVOUX : jeudi 18 février 1 journée de formation initiale, formation de base et actualisation des connaissances. Ouverte à tous.

Il reste quelques places.

Formatrice : Myriam Bost

www.autismerhone.com

◆ CONCERT- CHORAL à Jassans au profit d'ARLM et une association pour le Népal

Très belle soirée pour chanter Paris !



◆ LE CLUB DES GONES.



Les clubs des Gones et des Grands Gones sont issus d'une collaboration entre Autisme Rhône LM et l'ADAPEI du Rhône.

Ils sont gérés par l'Association Alova :

ALOVA

Association de loisirs adaptés

Siège ALOVA : Adapei du Rhône

75 cours Albert Thomas 69003 Lyon

alova@adapeidurhone.fr de 9h00 à 12h30

Tél : 04 72 76 08 88

Fax : 04 72 73 48 16

L'association est aujourd'hui présidée par Laurence Auteuil qui est aussi administratrice à Autisme Rhône LM.

Agenda

◆ JOURNEE MONDIALE de L'AUTISME à LYON

2 avril 2016



Deux évènements :

➤ CONFERENCE Mercredi 30 mars 2016

Thème : les troubles neuro sensoriels

Lieu : Palais du Travail - 69100 Villeurbanne

9 Place Lazare Goujon (à côté du TNP) Parking

Hôtel de ville

Métro : Gratte-ciel (prendre Avenue Henri Barbusse, la place est derrière l'Hôtel de Ville)

Horaire : de 19H (précises) à 22H

➤ GRAND FLASHMOB à LYON pour la

Journée mondiale de sensibilisation à l'Autisme
SAMEDI 2 AVRIL 2016

Entrenez-vous sur flashmoblyon.tumblr.com

Chorégraphie créée par la compagnie ATOU. Plus d'infos sur :

<http://atou.fr/fr/actions-artistiques/flashmob-13>

AVEC LA MOBILISATION DE :

SESAME Autisme – ATOU- Autisme Rhône Lyon Métropole – Les Volontaires pour l'Autisme (Fondation Orange) – Ville de Lyon – CRA -

Venez partager votre joie de vivre et sensibiliser les lyonnais à l'autisme. Venez danser avec nous sur le parvis face au Palais de Justice de Lyon 5e (éclairé en bleu pour l'occasion par la Ville de Lyon) à 18h45 en présence de Mme Rabatel (adjointe au Maire de Lyon – déléguée à l'égalité femmes-hommes et aux

personnes en situation de handicap – Conseillère de la Métropole de Lyon déléguée à la politique du handicap).

◆ ASSEMBLEE GENERALE

L'AG d'ARLM aura lieu le lundi 30 mai 2016 à Ste Foy Les Lyon.

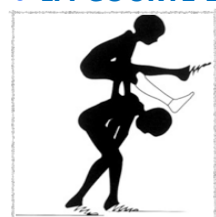
◆ CENTRE RESSOURCES AUTISME – Rhône Alpes



Centre de
Ressources
Autisme
RHÔNE-ALPES

Des informations, des formations sur le site du CRA Rhône-Alpes
Toutes les infos :
www.cra-rhone-alpes.org/

◆ LA COURTE ECHELLE



SOIREE DEBAT

L'association La Courte Echelle, qui rassemble plus de 25 associations de la Métropole de Lyon et du département du Rhône, vous invite à participer à sa 6e soirée débat :

« Les bonnes questions à se poser chaque année pour la scolarisation de mon enfant en situation de handicap ».

Cette soirée, ouverte à tous, permettra d'échanger sur tous les sujets touchant à la scolarisation des élèves en situation de handicap, en présence de représentants de l'Education Nationale, de la MDMPH, et des établissements et services médico-sociaux.

Cette soirée est organisée le 11 février 2016, à partir de 20h00, dans les locaux de la MJC de Villeurbanne – 46 Cours du Dr Damidot – 69100 Villeurbanne.

L'entrée est gratuite.

De préférence, merci de confirmer votre venue à l'adresse lacourte.echelle@gmail.com

Vous avez des besoins spécifiques ? Merci de nous en informer pour que nous préparions au mieux votre venue.

◆ UNE SOURIS VERTE



Les Espaces Rencontres

Familles

Les Cafés-Partage

Lieu d'échanges et de débat entre parents autour d'une thématique.

Jeudi 4 février à 20h : J'élève mon enfant en situation de handicap : comme ses frères et sœurs ?

Mardi 5 avril à 20h : Liens entre milieu «spécialisé» et milieu «ordinaire» : évolutions au cours des dernières années ?

Jeudi 23 juin à 20h : Les relations parents professionnels : quelle place pour les parents ?

Lieu : **Café-Restaurant Soliné 89 rue Paul Bert, 69003 Lyon**

Renseignements:

04 78 60 52 59 ou contact@unesourisverte.org.

Une Soirée théâtre au profit d'Une Souris Verte

Les Maudits Gônes joueront une heure de tranquillité le 03 février à 20h30 à St Didier au Mont d'Or. Tous les bénéfices seront reversés à l'association.
<http://www.unesourisverte.org/images/stories/sv/soiree2016.jpg>

Infos
Autisme & Handicap
La Recherche ...

◆ CINE MA DIFFERENCE



Aller au cinéma : un acte banal mais qui, pour certains, paraît impossible ou se transforme en épreuve. Ciné-ma différence rend le cinéma accessible à des personnes qui en sont privées de par leur handicap.

Les séances sont ouvertes à tous : Pour le public en situation de handicap **ET** le public non handicapé. Chaque spectateur y est accueilli de sorte qu'il se sente le bienvenu et respecté tel qu'il est.
Les jeunes participants restent sous la responsabilité de leurs parents ou accompagnants.

Dans le Rhône, l'organisation est assurée par l'ADAPEI 69 à Bron.

Où : Les Alizés

214 Avenue Franklin Roosevelt

69500 Bron

Tél. 04 78 41 05 55

Salle accessible aux personnes à mobilité réduite

Boucle magnétique + Équipé pour l'audiodescription

Périodicité : 2 fois / trimestre

Contact : Jacqueline ANTHOUARD

Tél : 06 63 49 04 26

Mail : bron@cinemadifference.com

Tarif : 4,90 € et 4 € pour les moins de 14 ans

◆ AUTISME FRANCE



www.autisme-france.fr

En raison des attentats terroristes, le Congrès d'AF a été reporté le 23 janvier 2016 à Bordeaux.

Titre : On ne lâchera rien ! Ce ne sont pas les chantiers qui manquent.

Des articles sur le site d'AF

Adhères à Autisme France et bénéficiez du contrat de protection juridique :

[http://www.autisme-](http://www.autisme-france.fr/offres/file_inline_src/577/577_P_31365_5.pdf)

[france.fr/offres/file_inline_src/577/577_P_31365_5.pdf](http://www.autisme-france.fr/offres/file_inline_src/577/577_P_31365_5.pdf)

◆ **AUTISME: UN FAUX PLI DANS LE CERVEAU ?**



La mise en évidence d'un marqueur cérébral spécifique à l'autisme par des chercheurs français pourrait permettre de dépister ces troubles de façon précoce.

Des chercheurs du CNRS viennent d'identifier un marqueur cérébral spécifique de l'autisme qui pourrait permettre de dépister très tôt les enfants atteints de troubles du spectre autistique (TSA). Ces travaux publiés dans la revue *Biological Psychiatry* montrent qu'une anomalie dans la formation d'un pli du cerveau se retrouve systématiquement chez les enfants atteints de TSA. Une découverte rendue possible grâce aux techniques d'imagerie de pointe développées à l'Institut de neurosciences de la Timone (CNRS/Aix-Marseille Université).

Une anomalie détectée dans l'aire de Broca

L'anatomie du cerveau se divise en plusieurs lobes cérébraux (frontal, occipital, pariétal...). Chaque lobe est lui-même composé de différentes circonvolutions ou gyrus, qui rassemblent un ensemble de plis délimités par des sillons. C'est cette architecture qui donne au cerveau son aspect plissé. Les chercheurs se sont intéressés à "un nouveau marqueur géométrique, appelé 'sulcal pit', explique le CNRS dans un communiqué. Autrement dit, le point le plus profond de chaque sillon du cortex cérébral. "C'est à partir de ces points que se développent les plis présents à la surface du cerveau. Ils sont donc mis en place très tôt au cours du développement (...), ce qui en fait des indicateurs adaptés aux comparaisons entre individus

102 enfants âgés de 2 à 10 ans ont été inclus dans l'étude. Tous faisaient partie d'une cohorte de patients homogènes diagnostiqués très jeunes et ayant tous été évalués selon le même protocole au Centre de ressources autisme PACA. Ils ont été regroupés en trois profils : ceux atteints d'autisme typique, ceux atteints de trouble envahissant du développement et ceux dépourvus de troubles du spectre autistique. En étudiant les données cérébrales obtenues par IRM (imagerie par résonance magnétique), les chercheurs se sont aperçus que les enfants atteints d'autisme présentaient tous la même anomalie : un sillon situé dans l'aire de Broca (région cérébrale connue pour être impliquée dans le traitement du langage et la communication) est moins profond que chez les autres enfants. C'est ce pli moins marqué en moyenne chez les enfants autistes qui pourrait donc constituer un marqueur cérébral des TSA. Il permet aux chercheurs d'envisager un dépistage de l'autisme dès 2 ans à l'aide de ces observations.

Familles

◆ COMMUNIQUE D'AUTISME FRANCE : placements abusifs d'enfants autistes: la cour d'appel mettra-t-elle fin à l'erreur judiciaire?



Le 18 janvier 2016

Communiqué de Presse Placements abusifs d'enfants autistes : la Cour d'Appel mettra-t-elle fin à l'erreur

judiciaire ? Rappel des faits : Au mois d'août 2015, 179 associations dénonçaient les placements abusifs d'enfants autistes au moment où, en Isère, une fratrie de 3 enfants atteints de « Troubles Envahissants du Développement » (une forme d'autisme) était séparée et placée. Rachel leur maman, comme dans tous les témoignages de mères que les associations reçoivent, est accusée de « nomadisme médical » et d'être responsable des troubles de ses enfants. Une experte pédopsychiatre diagnostique même un Syndrome de Münchhausen par procuration chez Rachel, niant le trouble neuro-développemental des enfants : une erreur fondamentale. Les connaissances scientifiques actuelles sont formelles, jamais une mère n'a rendu son enfant autiste encore moins les trois, situations bien connues des spécialistes car l'autisme a aussi une composante génétique. La Cour d'appel reviendra-t-elle sur la décision de placement des enfants de Rachel ? Ce Vendredi 22 janvier 2016 aura lieu l'audience d'appel, après 167 jours d'une douloureuse séparation. Depuis le placement, les enfants ont été diagnostiqués officiellement par le Dr Sonié, médecin coordinateur du Centre Ressource Autisme Rhône-Alpes, dont le sérieux et l'expertise dans ce domaine sont reconnus bien au-delà de nos frontières. Il n'y a plus de place pour le doute ou la prévention. Rachel n'a jamais été accusée de maltraitance, son comportement exemplaire a été relevé par tous les professionnels qui ont accompagné les enfants avant leur placement. La Cour d'appel doit, Vendredi 22 janvier, avoir le courage de mettre fin à cette injustice et rendre ces enfants à un foyer aimant, sécurisant, pour qu'ils puissent tous ensemble se reconstruire après le traumatisme qu'ils viennent de subir. Le cas de Rachel et ses enfants n'est pas isolé, il est emblématique ! Il est emblématique d'un pays dont les professionnels (personnels de l'enfance, médecins, experts psychiatres) sont si mal formés qu'ils ne peuvent faire la différence entre maltraitance et autisme. Il est emblématique de la vision préhistorique de l'autisme dont les familles subissent les répercussions au quotidien. Il est emblématique par la maltraitance institutionnelle qui s'abat sur les personnes qui auraient simplement besoin d'une aide au quotidien pour avoir une vie décente. Il est emblématique pour toutes les autres Rachel de France et leurs enfants. Ce scandale doit cesser.

Contacts presse : Danièle Langlois : Présidente de l'association « Autisme France » : 06 21 77 31 98 – daniele.langlois@wanadoo.fr

Sophie Janois : Avocat au Barreau de Paris : 06 33 63 36 12

janois.avocat@gmail.com

A lire sur le site

: <http://www.envolisereautisme.org/>

Commentaire de Me Janois sur l'audience en appel du 22 janvier

« A moins que les juges se penchent sur nos 35 pièces de preuves et décident de suivre la science plutôt que des élucubrations pseudo psychologiques, c'est perdu. Rachel a vécu courageusement un procès qui pouvait s'apparenter à un procès d'assises, à la barre, plus d'une heure, à répondre aux questions partiales. Le ministère public a demandé le maintien du placement des enfants, avec séparation de la fille de ses frères (pour qu'elle se construise en dehors d'un rôle maternel...), en famille d'accueil, sans que leur autisme ne soit jamais pris en compte pour qu'ils vivent comme des enfants "normaux" et a demandé à ce que Rachel ait le moins de contact possible avec ses enfants. Voilà, seule l'expertise judiciaire compte, les diagnostics non. J'ai même entendu "aujourd'hui, tout le monde est autiste !". Voilà, Pierre Verdier et moi nous sommes bien battus, Rachel a été exemplaire, mais je suis lucide... »

◆ ADHESION 2016



Siège social :

111 rue du Cdt Charcot- 69110 Ste Foy Les Lyon

Contact :

vl.ARLM@free.fr

Antenne Villefranche, Rhône Nord

06 62 04 19 79

regine.cutrone@free.fr

Site : www.autisme-rhone.com